

## Mobilités : Un nouveau service digital pour faciliter les déplacements en Grand Est !

A l'occasion des [Assises des Usages Numériques Citoyens 2022](#), organisées les 22 et 23 septembre 2022 à Strasbourg, la Région Grand Est s'est vue remettre un trophée pour son projet de création d'une plateforme mutualisée générant des codes-barres 2D<sup>1</sup>. Son ambition ? Simplifier l'intermodalité et faciliter tous les déplacements en Grand Est.

Grâce à cette plateforme, la Région Grand Est est aujourd'hui la première région de France à proposer une solution de génération de code-barres 2D au service de ses territoires. Ce service permettra progressivement de dématérialiser les titres de transports sur les réseaux partenaires du Grand Est, de favoriser leur interopérabilité via une source unique de distribution, de centraliser et de sécuriser la vente de billets sur mobiles tout en réduisant les coûts pour l'ensemble de ses partenaires.

Les usagers pourront ainsi bénéficier d'un seul et unique code-barres pour leurs déplacements multimodaux sur le territoire. Une réelle simplification qui leur permettra d'acheter leur billet sur n'importe quelle application des réseaux partenaires mais aussi, à terme, d'accéder à des services complémentaires, tels que la réservation d'un vélo en libre-service ou l'accès à un parking-relais.

### EN QUOI CONSISTE CETTE SOLUTION ?

La solution fournit un service de génération de titres de transport au format code-barres 2D aux applications mobiles des réseaux de transport des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) partenaires. Pourront ainsi être créés des titres valables sur un ou plusieurs réseaux (monomodaux et multimodaux) et/ou combinés à des services de mobilités, de vie quotidienne, d'e-administration, présents au sein d'une offre de mobilité servicielle (MaaS)<sup>2</sup>.

### POUR QUI ?

L'ensemble des AOM du Grand Est peuvent bénéficier de ce service, qu'elles disposent déjà d'une application mobile de vente ou qu'elles soient en réflexion.

Le réseau CTS de l'Eurométropole de Strasbourg et STAN de la Métropole du Grand Nancy seront les premiers réseaux à utiliser cette solution digitale<sup>3</sup>. La Communauté Urbaine du Grand Reims, Mulhouse Alsace Agglomération, Colmar Agglomération, la Communauté d'Agglomération de Haguenau, la Communauté de Communes des Terres Toulouses ou encore la Communauté d'Agglomération d'Epinal figureront parmi les prochaines collectivités à recourir à ce service.

Par ailleurs, les collectivités AOM conservent la pleine maîtrise de leurs systèmes de distribution. La vente des titres reste assurée par les applications mobiles de vente déployées par chaque AOM.

### LA GENESE DU PROJET

En 2017, la Région a initié une démarche collective autour de la vente de titres de transport interopérables et dématérialisés sur application mobile.

En 2019 est né le projet d'une plateforme mutualisée générant des codes-barres 2D interopérables.

En 2021, la société **Worldline** est mandatée pour la réalisation du projet. Elle assure l'acquisition, le déploiement, l'hébergement et la maintenance de la solution.

<sup>1</sup> La plateforme délivre des titres dans un format code-barres 2D normalisé, hautement sécurisé et ouvert à la multimodalité, ce que ne permettaient pas les solutions précédemment déployées.

<sup>2</sup> Il s'agit de services numériques mis en place afin de simplifier l'usage des différentes offres de mobilités en une seule offre connectée (ex : rassembler le covoiturage, les transports en commun, le vélo en libre-service).

<sup>3</sup> En septembre 2022 et en novembre 2022.

En 2022, la conception et la réalisation de la plateforme aboutissent à sa production et à l'ouverture du service aux différentes AOM partenaires.

## LA SOLUTION RÉGIONALE DE GÉNÉRATION DE CODE-BARRES 2D INTÉROPÉRABLES

